

Info sur le prix des licences

Chers adhérents

Nous avons de la part des licenciés de la section beaucoup de questions concernant l'augmentation régulière du prix des cotisations.

Nous tenons à apporter des réponses à ce questionnement tout à fait légitime.

Lorsque vous payez votre cotisation à la section athlétisme quel que soit le montant, une part correspondant au montant de la licence est directement prélevée par la Fédération Française d'Athlétisme, La Ligue du Centre Val de Loire, ainsi que par le Comité Départemental, sur chaque licence dans les proportions suivantes :

- ✚ Fédération Française d'athlétisme : 28.00 €
- ✚ Ligue du Centre Val de Loire : 27.00 €
- ✚ Comité Départemental d'Athlétisme : 4.00 €

A ceci vient s'ajouter une part reversée à la Section Générale du Réveil Sportif de Saint-Cyr sur Loire pour un montant de 3.70 €/adhérent

Le total des prélèvements s'élève donc à 62.70 €

Il rentre donc dans les caisses de la section athlétisme les sommes suivantes :

- ✚ Athlé Découverte : 150.00 € - 62.70 € = 87.30 €
- ✚ Athlé Compétition : 160.00 € - 62.70 = 97.30
- ✚ Athlé Loisir Option Santé : 170.00 € - 62.70 = 107.30 €
- ✚ Athlé Loisir Option Running : 155.00 € - 62.70 = 92.30 €
- ✚ Etudiants et Demandeurs d'Emploi : 115.00 € - 62.70 = 52.30 €

Avec la somme restante sur le prix des cotisations, le RSSC Athlétisme vous offre la possibilité de bénéficier des installations du complexe sportif Guy DRUT (Piste, vestiaires, douches chaudes tribunes... 7/7 jours dans la limite des créneaux réservés, l'ensemble mis gracieusement à votre disposition par la municipalité de Saint-Cyr sur Loire.

Avec cette somme, vous disposez d'entraîneurs diplômés dont les formations sont entièrement prises en charge par le club. Ces entraîneurs sont présents entre 2 et 4 fois par semaine lors de séance d'une durée de deux heures en moyenne, pour vous encadrer et vous permettre de progresser dans votre pratique de l'athlétisme.

Avec cette somme le RSSC Athlétisme met à votre disposition du matériel performant souvent très coûteux, lequel doit être entretenue et renouvelé régulièrement.

Avec cet somme le club prend en charge une partie des déplacements collectifs pour certaines compétitions Interclubs, Equip'Athlé..... (le coût moyen d'un déplacement en bus dans un rayon de 150 kilomètre représente environ 900.00 €), ainsi que les déplacement et les hébergements pour les Championnats de France

Coût moyen de la séance pour chaque licencié selon le type de licence			
Catégories	Somme restante Hors part fédérale	Nombre de séances / ans	Prix de la séance
Super Poussins/Poussins	87.30 €	1 séance/semaine x 36 semaines	2.42 €
Benjamins	97.30 €	2 séances/semaine x 36 semaines	1.35 €
Minimes	97.30 €	3 séances/semaine x 46 semaines	0.70 €
Cadets / Seniors	97.30 €	3 séances/semaine x 46 semaines	0.70 €
Athlé Loisir Santé	107.30 €	3 séances/semaine x 46 semaines	1.23 €
Athlé Loisir Running	92.30 €	3 séances/semaine x 46 semaines	0.66 €
Etudiants	52.30 €	3 séances/semaine x 46 semaines	0.37 €